



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE PREMIER TRIMESTRE

Participants :

Représentants de parents d'élèves : BECU Yannick, ANDERS Katrina
SAHEB-ETTABA Aziz MATAR Chantal BABILLON Anyès CASULT Anne
VINCENT Nathalie DUBOIS Alain AMEN Isabelle, Iliut Coman

Responsable vie scolaire : Fairouz HANOU

Enseignants : Pauline PILON, Katia MAROUN, Muriel TRAPEAU, Pierre
SOLLIER, Nathalie LIGEROT, Fatmé DAHER, Jacky LEPEINTRE

Directeur d'école : Éric SIMON

Année scolaire : **2011-2012**

Date : **09 novembre 2011**

Horaire : **16h00 – 17h30**

Ordre du jour :

- *Bilan de rentrée : élections, effectifs, répartition des élèves*
- *Organisation pédagogique*
- *Le projet d'école*
- *Bilan coopérative scolaire*
- *Les remarques diverses*

Secrétaire de séance : Mme BABILLON Anyès

Bilan de rentrée

Élections

Compte tenu du nombre de candidatures, les parents ci-dessous ont été élus par acclamation. Seulement huit parents sur les neufs élus pourront voter le cas échéant. Les 2 parents représentant le même niveau de CP (Mmes Matar et Babillon) se partageront le droit de vote à tour de rôle.

	Titulaires	Suppléants
Représentant PS	MILLO Pascal	BECU Yannick
Représentant MS	ANDERS Katrina	
Représentant GS	SAHEB-ETTABA Aziz	LANOSOVA Marta
Représentant CP	MATAR Chantal BABILLON Anyès	ILIUT Coman
Représentant CE1	CASULT Anne	
Représentant CE2	VINCENT Nathalie	
Représentant CM1	DUBOIS Alain	
Représentant CM2	AMEN Isabelle	

M. Simon se présente et demande un rapide tour de table durant lequel chaque membre du conseil d'école se présente succinctement. Mme Nathalie LIGEROT, nouvelle enseignante de CE 2 au Lycée Claudel et représentante des enseignants de CE 2, se présente plus en détail et fait un court historique de son parcours professionnel.

Effectifs :

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions avec des effectifs raisonnables dans la plupart des classes surtout cycle 1 et 2. En cycle 3, les classes sont un peu plus chargées.

Répartition et structure de l'école :

481 élèves répartis dans 21 classes, 6 en maternelles et 15 en élémentaires.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
30	46	57	69	60	74	77	73

Depuis le début d'année, l'école constate 5 départs au total, avec 2 départs en CE1, 1 Départ en CM1 et 2 départs en CM2; et aucune arrivée.

Maternelle

1 PS (23 élèves)
1 PS et MS (19 élèves) (7+12)
1 MS (25 élèves)
1 MS et GS (20 élèves) (9+11)
2 GS (23 élèves) dans chaque classe

Élémentaire

3 CP (21 élèves) dans chaque classe
1 CP/CE1 (18 élèves) (6+12)
2 CE1 (22 et 24 élèves)
3 CE2 (24 et 2 classes à 25 élèves)
3 CM1 (24 et 2 classes à 26 élèves)
3CM2 (2 classes à 24 et 23 élèves)

Cette année, la constitution des classes a pris en compte le souhait des parents dans la mesure du possible. Dans un souci de transparence, un courrier avait été envoyé aux parents précisant les critères de répartition des élèves dans chaque classe.

- ⇒ Équilibre fille-garçon
- ⇒ Groupe académiquement hétérogènes
- ⇒ Bonne entente entre élèves
- ⇒ Dynamique de classe
- ⇒ Éléments moteurs dans chaque classe
- ⇒ Prise en compte des différences d'apprentissages

Le souhait des parents arrive en dernière place dans ces critères et n'est pas forcément honoré. L'équipe pédagogique essaye d'en tenir compte mais les autres critères passent en priorité. Le courrier précisait qu'aucun changement de classe ne

serait effectué après la rentrée scolaire et c'est ce qui s'est produit. Tous les parents mécontents ont été écoutés et les explications données ont été suffisantes pour que toute la communauté éducative accepte le choix pédagogique des enseignants. Le Lycée Claudel n'entre pas dans une logique de service mais dans une logique pédagogique.

Certains représentants des parents ont entendu parler d'inquiétudes en général des parents face aux classes à niveaux doubles et M. Simon explique que la dynamique de classe d'un niveau double diffère de celle d'un niveau simple, les enfants sont davantage sollicités en terme d'autonomie et cela est tout à leur avantage. Les programmes des 2 classes sont respectés et seules les sorties sont sélectionnées pour un seul niveau. Par exemple, cette année, les CP-CE1 feront les sorties des CE1.

Dans un souci d'égalité, cette offre de soumettre un souhait familial pour la classe de l'année scolaire suivante sera reconduit cette année au mois de juin.

Dans le domaine des passages anticipés, le souhait des parents n'est pas prépondérant à toute décision. La démarche émane des professeurs ; s'ils estiment qu'un élève présente des compétences exceptionnelles à la fois cognitives et relationnelles, alors en conseil de cycle, une proposition peut être formulée. Un seul passage anticipé a été proposé par l'équipe de cycle 2. Cette décision collégiale a été exposée à la famille qui a accepté cette proposition. Le niveau de maturité de l'enfant est primordial dans ce genre de prise de décision.

D'autre part, suite à une question des parents, les professeurs expliquent que les groupes classes sont souvent modifiés d'une année sur l'autre pour faciliter l'intégration de nouveaux élèves et rétablir l'équilibre dans les différents groupes.

Comité transport :

Le premier comité transport s'est réuni le 29 septembre 2011. Actuellement 56 élèves sont inscrits et bénéficient du transport collectif. Le comité souhaite réfléchir à la mise en place d'une deuxième ligne supplémentaire, une côté québécois et l'autre côté ontarien. Cette réflexion sera menée cette année afin de voir si cette proposition est viable et si elle répond à une réelle demande.

Comité cour :

Le premier comité cour s'est réuni le 18 octobre 2011. Un projet de réaménagement de la cour est en cours de réflexion avec drainage et aménagement de l'espace des maternelles.

Organisation pédagogique :

En plus des 21 enseignants qui ont en charge les classes, de nombreux autres adultes participent au fonctionnement de l'école :

→ Les éducatrices qui accompagnent les enseignantes de maternelles dans leurs tâches quotidiennes.

- Les trois professeurs d'anglais qui interviennent en groupes de niveau du CP au CM2. Quatre groupes différents par niveau de classe.
- Une documentaliste chargée de la BCD.
- Une titulaire remplaçante qui propose du soutien aux élèves à travers les PPRE (programmes personnalisés de réussite éducative) les mardis et jeudis.
- Une coordinatrice de la vie scolaire dont la fonction est importante dans tout ce qui concerne la vie de l'élève en dehors de la classe.
- Les surveillants qui interviennent pendant les temps d'accueil, de lunch et d'études.
- Sans oublier les parents qui accompagnent les classes dans de nombreuses sorties.

Par conséquent, beaucoup d'adultes gravitent autour des élèves pour le bien de chaque enfant. Il s'agit d'une grosse structure dans laquelle chacun trouve sa place pour faire progresser les enfants.

Le projet d'école :

Actuellement l'équipe du primaire est en phase de réécriture du projet d'école dans le cas d'une démarche concertée. Il s'agit d'une concertation au niveau du conseil des maîtres, une réflexion sur les constats positifs et négatifs du point de vue des élèves, des apprentissages, de la vie scolaire et citoyenneté, de l'environnement physique et humain et du point de vue des relations (élève, professeur, parents). Le projet d'école s'étend sur 3 ans.

Cette discussion a donné lieu à la rédaction d'objectifs généraux par consensus.

Objectif apprentissage : Accompagner les élèves dans leur scolarité

- Élaborer des actions spécifiques pour prendre en charge la différence scolaire (difficulté ou douance).
- Développer la pratique de la langue orale versus la langue écrite, en enrichissant le vocabulaire, la syntaxe et l'orthographe employés par les élèves, pour permettre une meilleure compréhension de la langue française dans tous les domaines.
- Développer l'autonomie des élèves.

Objectif numérique : Ouvrir un nouvel horizon numérique

- Faire de l'outil informatique un outil complémentaire au service des apprentissages.
- Favoriser l'usage de l'outil informatique, afin de réduire le décalage numérique entre la maison et l'école.
- Préparer l'École de demain.

Objectif culturel : Susciter le plaisir dans l'utilisation de la langue française

- Promouvoir la langue française à travers les arts (théâtre, musique, arts visuels, littérature), présenter nos réalisations dans et hors les murs de l'école.

Objectif citoyenneté : Encourager le bien être à l'école

- Améliorer le bien-être de l'enfant au sein de l'école afin d'optimiser les apprentissages, en lui permettant de vivre dans un environnement sain et sécuritaire.

L'équipe enseignante en est à la phase du choix des actions s'inscrivant dans ces objectifs généraux pour aboutir à leur formalisation. Fini, le projet d'école sera présenté aux parents. La présentation de ce nouveau projet d'école sera réalisée lors du deuxième conseil d'école.

M. Simon explique que le projet d'école recherche la meilleure progression possible pour tous les enfants. Il est institutionnalisé depuis 1989 et est une plus-value pour l'école, encourageant une plus grande coopération entre les enseignants.

M. Saheb-Ettaba remarque que les parents devraient être concertés dans l'élaboration du projet d'école puisque les enseignants ne font référence qu'à un programme français pour de futurs citoyens canadiens. M. Simon réitère que le projet d'école est une discussion interne à l'école et à l'équipe pédagogique et que toutes les structures du Lycée proviennent des programmes de 2008 du Ministère de l'Éducation français et ne sont sujet à de possibles modifications locales. Cependant la marge de manœuvre est plus grande au niveau du collège pour des sujets tels que l'histoire et la géographie et que les professeurs sont sensibilisés à certains aspects de la culture canadienne. Un parent fait remarquer que M. Lepeintre fait participer les enfants aux Choralies et que de nombreuses chansons proviennent du répertoire québécois.

Points sur les divers projets effectués et à venir des classes.

Pour renchéir sur le sujet précédent, le défilé d'Halloween qui vient d'avoir lieu est une adaptation locale à la culture canadienne.

Chaque professeur représentant l'ensemble des professeurs de son niveau d'enseignement au conseil d'école, présente les activités et projets de son niveau :

- Maternelle : la chorale avec des spectacles à Noël et en fin d'année, un accent mis sur la sécurité routière, un projet danse avec la recherche d'un intervenant compétent, un projet théâtre pour certaines classes (GS, MS), le Rallye Maths (avec des activités préparatoires, des activités de logique en groupes et des résolutions de problèmes, la Dictée PGL (GS) qui encourage les parents à faire un don, dont une partie est une levée de fonds pour la classe.
- CP : La Dictée PGL, le Rallye Maths (certaines classes), Projet Sciences avec 3 séances de sciences au laboratoire du secondaire (les 5 sens, les états de l'eau, ouverture de pelotes de rejection de chouettes.), le patinage, le Lac Beauchamp.
- CE1 : le Projet Sciences (l'étude de l'air, l'électricité), la Dictée PGL, le patinage, un Camp de 3 jours et 2 nuits au mois de Février (2 adultes par classe), le chant et la participation aux Choralies au mois de juin.
- CE2 : La Dictée PGL, le Rallye Maths, le projet théâtre avec un spectacle en fin d'année, des sorties liées aux projets pédagogiques en art et en sciences, un Camp *Au Petit Bonheur* du 13 au 15 février 2012 (camp recommandé par des collègues et les professeurs en prévision de ce camp iront bientôt en repérage).

- CM1 : la Dictée PGL, le Rallye Maths, le projet d'école Sciences (avec 3 séances au laboratoire du secondaire sur l'électricité, les forces et mouvements) et une sortie au Musée des Sciences et de la Technologie, un projet danse (CM1 bleu et vert) avec un spectacle à Noël, un projet théâtre (CM1 rouge), un Camp au mois de mai sur vivre en harmonie avec la nature, le concours Kangourou (auquel l'inscription doit être faite par les parents sur internet donc vérifier régulièrement le site du Lycée pour de plus amples informations), le Cross-country, Fleurs de Macadam, et les Choralies pour une classe.
- CM2 : la Dictée PGL, le Rallye Maths, la pratique sportive régulière avec une participation aux 5 km de la Ville d'Ottawa, le cross-country et une autre course, le projet théâtre, 25 enfants de CM2 participent à la Chorale des 2 rives, les Choralies.

Mme Maroun remercie les parents et bénévoles qui accompagnent toutes ces sorties ainsi que l'APELC et la coopérative du Lycée qui apportent des subventions permettant toutes ces sorties.

Bilan de la coopérative scolaire

Historiquement, les coopératives scolaires ont été créées pour permettre de financer certaines activités comme les sorties scolaires ou d'acheter du matériel pédagogique. En effet, dans les écoles publiques françaises, cette manne financière vient compléter le budget prévu par la commune. Le principe de coopérative scolaire vient donc pallier l'absence d'autonomie financière des écoles. Une contribution non obligatoire est demandée aux familles.

La coopérative scolaire au lycée Claudel conserve cet esprit coopératif sans toutefois de demande de participation financière des familles comme par exemple à travers un appel à cotisation. Des levées de fond sont effectuées chaque année par des actions type vente d'agrumes, dictée PGL ou autre. Les fonds disponibles servent à divers projets ou d'achats spécifiques.

Fairouz Hanou fait le bilan financier de l'exercice de l'année scolaire en cours.

Solde disponible : 18 195, 67\$ dont 14 195,67 \$ sont en banque et 4 000\$ (don de l'APELC) à venir bientôt en dépôt.

La coopérative scolaire a fait l'année dernière des levées de fonds afin de permettre l'achat de structures de jeux pour la cour du primaire. Mme Hanou explique que les structures de jeux sont excessivement chères et que l'argent mis de côté pour cet achat ne permet que l'acquisition d'une structure et même pas complète. Cela demande encore réflexions (que faire, quand et comment?) et la concertation est ouverte.

La coopérative scolaire regroupe l'argent obtenu par la Dictée PGL (50% pour la Fondation, 50% pour les classes) et rembourse les frais occasionnés par les professeurs pour différents achats pour leur salle de classe. Tout argent obtenu par la Dictée PGL non dépensé par les professeurs avant la fin de l'année retombe dans la caisse de la coopérative scolaire. La coopérative scolaire a aussi remboursé l'achat de dictionnaires par les professeurs d'anglais cette année.

Remarques diverses :

- L'année prochaine, les commandes de livres d'anglais seront réalisées par Internet car la vente en septembre a été complexe.
- Mme Babillon remarque que les livres d'anglais pourraient peut-être faire partie de la vente de livres usagés et qu'ils sont parfois sous-utilisés.
- Un parent remarque qu'il y a une grande disparité financière entre l'achat de livres pour l'anglais selon les groupes de niveaux et qu'il serait bon que les professeurs veillent à une certaine uniformité de frais.
- M. Saheb-Ettaba suggère de faire appel à l'expertise de certains parents d'élèves pour la fabrication de la structure de jeux. Mme Hanou répond que cela a déjà été fait (M. Cordier a fabriqué les maisons dans la cour des maternelles) et que les structures de jeux doivent respecter les normes de sécurité et être validées par un expert.
- Mme Hanou soulève la possibilité d'une vente d'agrumes pour faire une levée de fonds supplémentaire.
- L'ensemble du conseil d'école tombe d'accord sur la nécessité de revoir les différentes possibilités de levées de fonds afin d'en maximiser la rentabilité.

Prochain conseil d'école : mercredi 14 mars 2011

La séance est levée à : 17h33

La secrétaire

Le président

Anyès Babillon

Éric SIMON